

16 LA LAUZE CALCAIRE DES CAUSSES ET DU PERIGORD NOIR



Haute Rive (Lozère), 1998.

On parle de lauze calcaire, dans le sud de la France, pour évoquer les couvertures pierreuses en plaques calcaires, distinguables des lauzes de schiste. Je n'ai pas fait de repérages particulier de



cette lauze calcaire, mais elle s'attache, à l'ouest, au Périgord Noir et aux causses du Quercy, où elle est tout de même devenue marginale ; à l'est aux grands causses du Massif central, cause Méjean et cause de Sauveterre, pour la Lozère ; cause Noir, cause du Larzac, pour l'Aveyron.

Cette cartographie reste donc encore à faire.

Haute Rive (Lozère).

Au sud de la Loire, la lauze calcaire s'est mieux conservée sur les grands causses du sud du Massif-central : de Mende à Lodève, sur les causses de Sauveterre et de Méjean, le causse Noir et le causse du Larzac. A l'ouest, elle se maintient de façon moins importante, en raison de la profusion des tuiles plates et canal, sur les causses quercynois de Limogne et de Granat, et dans la Périgord Noir, autour de Sarlat où l'ilot s'étend jusqu'aux communes de Carlux, Domme, Saint-Cyprien, Montignac. Aujourd'hui, il ne s'y trouve plus aucune carrière en exploitation, ce qui oblige de travailler avec du remploi, au besoin purgé et retaillé. Cette lauze du Périgord noir provient d'un calcaire cristallin très dense, affleurant entre 0,50 à 1,20 m d'épaisseur.

La France méridionale recèle encore quelques ilots de pierre calcaire, moins réputés que les précédents : ilot de Crémieux, dans le Dauphiné; ilot charentais et poitevin, de Niort à Angoulême, ilot provençal de Valréas à Arles et Haut-Provençal, entre Sisteron et Castellane. En ce dernier lieu, le calcaire se présente sous forme de grandes écailles pointues, de taille irrégulière et tranchant avec la belle ordonnance des toits de calcaire ordinaires.

Sur les grands causses du Massif-central, les lauzes font de 30 à 40 cm de longueur, pour 20 cm de large et de 2 à 4 cm d'épaisseur, pour un nombre moyen de 30 par m². Ce calcaire post-hercynien de l'ère secondaire (jurassique), de couleur blanc jaune orangé à l'extraction, devient gris clair une fois exposé à l'action de l'air. Le phénomène est pareillement observable au nord de la Loire.



Le four à pain restauré de Saint-André-de-Vézines (Aveyron), sur le causse Noir, en 1994.

Les recettes de la lauze calcaire

La pose

En principe, la lave calcaire se travaille en tas de charge, insérée entre des lattes de châtaignier, posée sur lit d'argile ou calée sur lit de pierres posées sur voliges dans le sens du versant du toit. La pente exigée varie de 45 à 80°.

Sur les grands causses du sud du Massif-central où les toitures font de 28 à 32° de pente, plus rugueuses que les schistes, les lauzes calcaires sont habituellement posées en faible pente sur lit de cailloux de même roche, sur l'extrados des voûtes. La pose sur voûte exige, comme les autres, un sérieux travail de calage à l'aide de pierrailles aiguës.



Les Fargettes (Dordogne), 1993. Un exemple de belle restauration.

Dans le Quercy et le Périgord, le poids au mètre carré peut aller jusqu'à 800 kg, ce qui entraîne l'égout et les rives à reposer sur une maçonnerie d'au moins 50 cm d'épaisseur. Les pentes de toits atteignent également de 45° à 55° de pente et prennent, en coupe, la forme d'un triangle isocèle, les chevrons étant de même dimension que la largeur intérieure du bâtiment. Dans ces régions s'est particulièrement affirmée la technique de pose par lauze intercalée entre lattes écartées d'environ 15 cm, toutes les deux épaisseurs. Sur une charpente de chêne très robuste, sont cloués des liteaux ou lattes demi-rondes en châtaignier, fendus à la main, destinés à servir autant de support que de

blocage. Les chevrons de section de 12 à 14, 14 à 16 cm, sont espacés de 50 à 60 cm entre axes, l'écartement entre lattes est mesuré avec le poing fermé et le pouce dressé, de 12 à 15 cm.

Le lavier périgourdin commence par le rissonage, un travail qui consiste à « harrasser » les laves sur la toiture, dans un montage qui pour être sommaire, doit déjà se montrer étanche, en procédant dans un sens inverse à la pose ordinaire, du faîtage jusqu'au gouttereau, pour recommencer aussitôt sur l'autre versant. La finition procèdera au contraire de bas en haut et consistera à ordonner les laves en les calant, en prenant soin que les laves supérieures couvrent les joints des inférieures.

Les lauzes sont prédisposées de manière équilibrée, de part et d'autre de la charpente, et des cordeaux sont tendus de l'égout à la faîtière. Les premiers rangs placés en tas de charge font saillie sur les gouttereaux d'une vingtaine de centimètres. Triée par ordre de grandeur, pesant jusqu'à 50 kg, chaque pierre est calée, ajustée à la demande, au cours d'un long travail qui peut exiger jusqu'à huit heures au mètre carré. Comme il se doit, l'épaisseur de la couche de laves va en se réduisant au fur et à mesure qu'on progresse en hauteur.

Le travail le plus délicat réside dans le piquage des lauzes entre les lattes, du faîtage jusqu'à l'égout, sur une certaine largeur de toiture, alternativement d'un versant à l'autre. Calage et retaillage, alignement au cordeau, vérification constante de la pente de chaque pierre constituent les principales contraintes de cette opération. Régulièrement, sont insérées des pierres plus longues, qui pénètrent entre les lattes en débordant nettement sur l'intérieur, appelées perçantes. Il s'en compte en principe une par mètre carré.



Les Fargettes (Dordogne), 1994.

Le faîtage

En général, le faîtage des toits de laves ou lauzes calcaires est serti d'un rang de dalles larges, horizontales ou légèrement inclinées, scellées aux dernières pierres des versants.

Dans le Périgord ces pierres de sommets ont au moins 50 cm de longueur et chapeautent les deux épaisseurs de versants, elles mêmes scellées. Ces pierres de faîtage sont légèrement inclinées dans le sens du vent dominant, posées sur pierres plates ou faiblement concaves vers le haut. Elles doivent être au contraire à peine convexes, mais d'épaisseur moindre que celle de la randière. La tranche des pierres de faîtage est faite en biseau, sur taille supérieure. Les pierres sont soigneusement taillées sur cette face, mais laissées brutes sur l'autre, du côté de la pluie dominante. Deux épaisseurs de tuiles de faîtage assurent un parfait recouvrement des joints.

En Lozère, pour répondre à la règle commune, le faîtage se construit généralement à plat.



Les Fargettes (Dordogne), 1994, dalles de faîtage inclinées contre les vents dominants.

L'égout

Pour reporter le plus grand poids possible sur le mur, le premier rang est en principe posé à l'horizontale, à même le mur, les autres prenant appui sur le voligeage avec une pente minimale de 45°.



Les Fargettes (Dordogne), 1994. un égout, sans coyau, peu débordant, constitué d'une simple rangée de lauzes.

Sur les grands causses, on assure la mise en place de plaques de rives plus larges, liées par un mortier aux murs qui les portent. Elles sont, sur le Larzac, préparées au sol, calées avec de la terre et de la pierraille, prises beaucoup plus larges et maçonnées au besoin au faîte du mur.

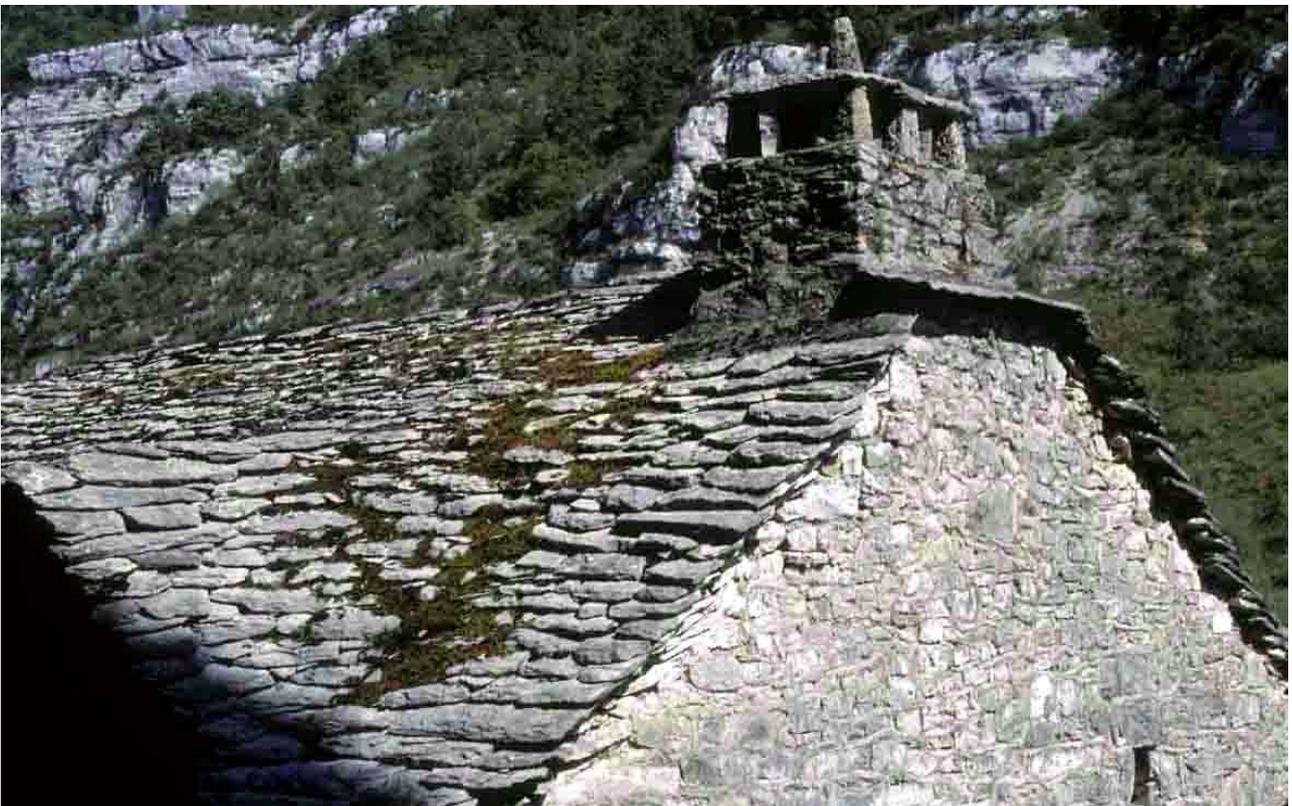
Dans le Périgord noir, les lauzes d'égout, appelées randières, faisant au minimum 60 cm d'avant en arrière, sont installées sur le haut des murs, en débordement de 15 à 20 cm. Deux rangées de randières sont disposées l'une sur l'autre, à joints décalés, et scellées sur un mortier de chaux. La pierre supérieure de la randière, appelé surrande, chevauche la randière de 3 à 4 cm. Un coyau est créé au-dessus des randières à partir d'1,50 m environ de la rive d'égout, à l'aide d'un cordeau écarté de 20 cm du faîtage et tendu par une pierre nommée renard. Parvenu à 1,50 m du mur gouttereau, le couvreur casse la ligne rectiligne du cordeau en le rapprochant de 10 cm de la charpente.



La Rouvière (Lozère), 1990. Egout constitué de lauzes nettement plus larges.



La Viale (Lozère), 1987.



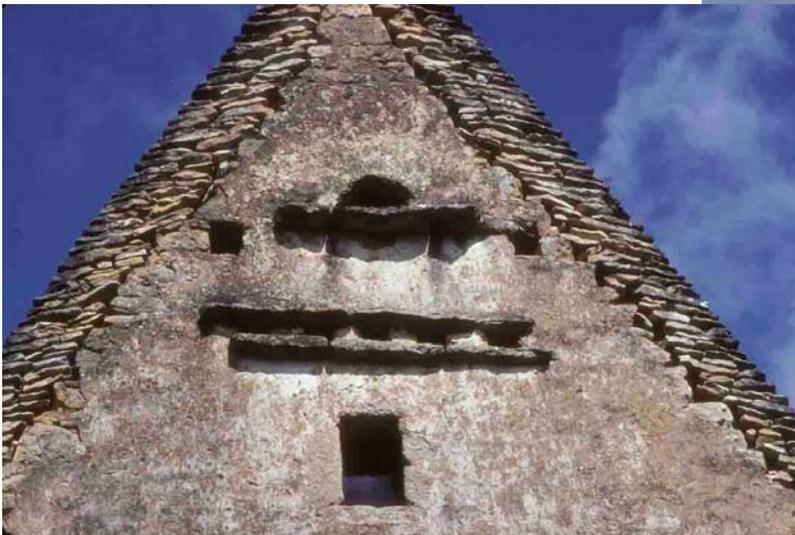
La Malène (Lozère), 1994. Les rives sont légèrement débordantes.

La rive

Les laves ou lauzes de rives viennent à nu du mur pignon, sans débordement. Elles sont légèrement maçonnées, sans surcharge ni épaisseur, avec un mortier de même nature que celui qui a servi à jointoyer ou crépir les pierres.



Dans le Quercy, quand les tuiles plates ont remplacé les lauzes, s'est instaurée la coutume de conserver les pierres en rive de gouttereau pour maintenir la poussée vers l'intérieur. Au sud du Quercy, les dalles calcaires, de grande dimension, posées sur gouttereau, servent d'égout aux toitures de tuile canal.



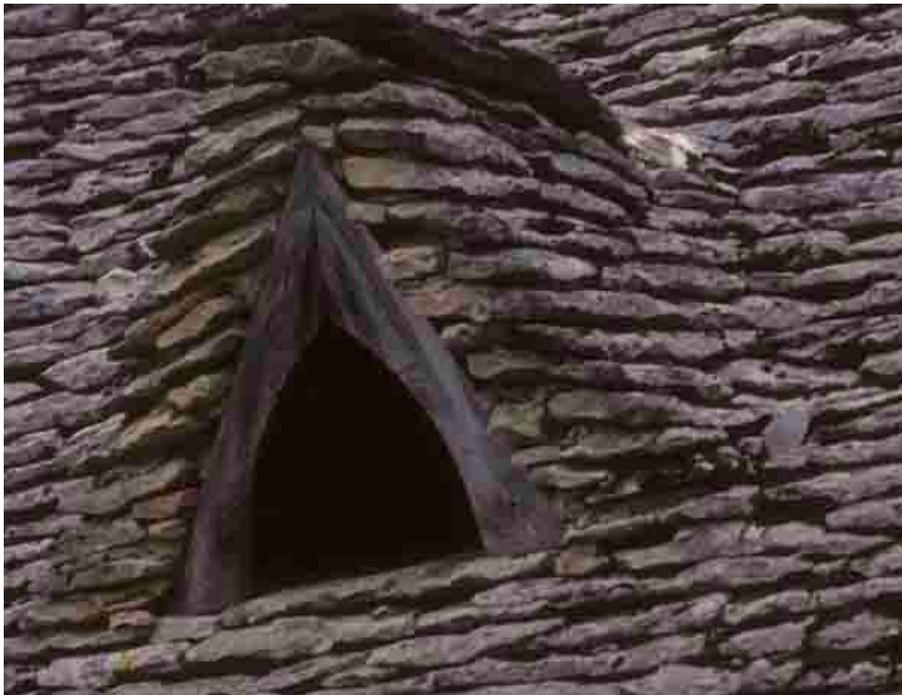
Les Farguettes et le Colombier (Dordogne), 1994. La rive, qui vient au nu du pignon, permet d'apprécier l'épaisseur de la couverture de lauze, dont on saisit l'inclinaison.

La noue

En Périgord, On observe l'existence de noues coupées.



Les Farguettes (Dordogne), 1994, noue coupée sur lucarne.



Les Farguettes (Dordogne), 1994, noue ronde sur houteau.



Mas de Donat (Lozère), 1994, noues rondes de lucarnes.



Le Recoux (Lozère), 1994, restauration d'une noue ronde.



Sauveterre (Lozère), 1994.



Vessac (Aveyron), 1992, harmonie minérale complète entre les toitures et les maçonneries.



Vessac (Aveyron), 1991. Toiture refaites avec des lauzes calcaires d'un gris bleuté. Elles ne conserveront pas cette couleur.



Meyrinhac (Lot), 1995, un rare toit de lave conservé dans le Quercy.



Gréalou (Lot), 1995, le plus souvent, dans le Quercy, la lave n'est plus utilisée qu'en rive et en égout.



Artix (Lot), 1994, égout en lauzes calcaires.



Le Gréalou (Lot), la lauze calcaire reste fragile au gel.



Les Boissets (Lozère), 2002, la belle harmonie d'une restauration heureuse.



Rouge-Pareits (Lozère), 1994. Pas de restauration mais une bonne conservation.



Soulages (Lozère), 1990, du neuf, de l'ancien en bon état.



Le Falisson (Lozère), 1991, du beau travail d'artisan compétent.



Haute-Rive (Lozère), 1998. Il ne manque pas une seule lauze à ce hameau des gorges du Tarn, qui n'est accessible que par bateau ou par un sentier depuis La Malène.



Haut et bas, Blayac (Aveyron), 1994.

